Nous joindre
Hôtel de Ville
1244 rue Principale
3e étage

Tel :819-547-3655
Fax :819-547-3755
secmunantes@axion.ca
Site internet :
www.munantes.qc.ca

Inspecteur municipal
M. Jacques Pichardie
Lundi, Mardi et Vendredi
9:00 à 12:00
et 13:00 à 16:00
inspecteurnantes@axion.ca

LE COLLABORATEUR

Dans ce numéro

- Page couverture
- Page II
  ⇒ Mot du Maire
- Page III
  ⇒ Conseil municipal
- Page IV
  ⇒ Remerciement anciens élus
  ⇒ Ciel Étoilé
- Page V
  ⇒ Calendrier des collectes
- Page VI
  ⇒ Paiement SIPC
  ⇒ Guignolée
  ⇒ Passeport Vaccinale
- Page VII
  ⇒ Calendrier
  ⇒ Ciel Étoilé
- Page VIII
  ⇒ Halloween
- Page IX
  ⇒ `Règlement hivernal
- Page X
  ⇒ Concours
  ⇒ Horaire bureau
- Page XI
  ⇒ Agrirécup

Mot du maire

Chères citoyennes et citoyens de Nantes,

C'est avec fierté et beaucoup d'enthousiasme que vous m'avez permis pour les quatre prochaines années d'être votre Maire. C'est un grand privilège et un défi que je relèverai avec plaisir et assiduité. Vous avez choisi une équipe presque renouvelée et gardé une partie de celle-ci avec de l'expérience. Ce beau conseil travaillera avec bienséance pour vous et la municipalité. Nous nous efforcerons de redonner aux gens de notre milieu la fierté de vivre ici et une grande participation de la population à la vie active de notre village. Les familles, les jeunes et surtout les personnes âgées et les gens plus vulnérables auront leur place à part entière. Il y aura de grands changements pour y arriver et je me donne une année avec votre aide et vos idées. Nous avons des personnes dynamiques au sein du conseil et dans notre entourage qui ne demandent qu'à participer et nous leur donnerons les moyens d'y survenir. Nous sommes capables de prendre nos loisirs et notre culture en main pour divertir nos gens. Pourquoi pas des après-midi familiales en hiver comme en été ? Des rencontres intergénérationnelles à la FADOQ ? Sortir certaines personnes de la solitude par des avant-midi popote et des visites de courtoisie pour livrer un bon repas à une personne seule ? Voilà quelques idées simples et appréciées. Nous avons trois réalités, soit le village, la campagne et Laval-Nord. Ensemble avec des moyens simples, mais efficaces nous y arriverons et ainsi nous dynamiserons notre milieu de vie et redonnerons une fierté à notre population. Sans votre aide, le conseil n'y parviendra pas seul.

Plusieurs gros dossiers sont sur la table, que ce soit la voie de contournement ferroviaire, l'entente avec le CSM ou la mise à jour de nos infrastructures, le travail est déjà débuté. J'ai eu une rencontre ce lundi 15 novembre avec M. Luc Berthold à son bureau de Thetford-Mines, suivi d'une rencontre avec M. François Jacques ici à la municipalité. Je suis en attente pour une rencontre avec M. Lukofski, attaché du Ministre Algabra chez Transports Canada à Ottawa, dans les prochains jours. Par ses rencontres, je souhaite avoir des réponses claires et précises sur le dossier de la voie de contournement et j'en aurai à vous transmettre sous peu. Beaucoup de gens seront impactés et la municipalité aussi. Je m'impliquerai avec détermination à ce que ceux-ci soient dédommagés à la JUSTE valeur et non sous la pression et des délais irraisonnables. Dans le cas du CSM, j'attends une première rencontre avec Mme Morin, Mairesse de Lac-Mégantic, pour pouvoir en discuter et tenter de bonifier celle-ci dans le respect et la capacité de payer des Nantais. Pour la mise à niveau de nos infrastructures, un plan sera étudié lors des rencontres du budget et une stratégie sera mise en place pour les prochaines années. Vous comprendrez qu'il sera impossible de tout accomplir en une année. Nous avons un budget et un cadre à respecter. Néanmoins, des améliorations seront effectuées rapidement dès le printemps.

Vous aurez droit à une totale transparence dans tous les dossiers qui concernent la municipalité. Pour ce faire je serai régulièrement au bureau de la municipalité pour vous rencontrer avec ou sans rendez-vous. Que ce soit pour traiter des différents dossiers ou juste pour venir discuter informellement, la porte sera ouverte. C'est votre milieu de vie et vous avez droit de savoir. Pour ce faire, dans les prochaines semaines je vais avoir une page Facebook spécifique à la municipalité pour vous informer et vous faire part des activités, des bons coups et des gens et gestes méritoires. Je compte donc sur vous pour m'en faire part. Je vais voir aussi à publier le bulletin de la municipalité plus régulièrement et avec des ajouts de votre propre initiative.

Également, nous avons la chance d'avoir de bons employés (es) municipaux. Nous en prendrons un soin jaloux. Ils le méritent et y ont droit. Que ce soit à la voirie, nos pompiers ou ceux des différents services, de l'administration ou de nos bénévoles, ils ont droit à votre respect. Ce sont des gens dévoués et d'une grande compétence. Merci à eux.

En terminant, nous souhaitons vous rencontrer lors des séances du conseil et je tiens personnellement vous souhaiter une bonne et belle période des fêtes. N'oubliez pas d'encourager nos commerces locaux. Que ce soit en bons d'achat ou en marchandises, nous nous devons de les garder et de leur rendre visite.

Daniel Gendron, Maire

agrirécup

COLLECTE DE TUBULURES D'ÉRABLIÈRES

INITIÉE PAR LA MRC DU GRANIT

PROJET DE RÉCUPÉRATION DANS VOTRE RÉGION

RECYCLAGE DES TUBULURES

Les acériculteurs de la MRC du Granit peuvent participer à un projet de recyclage de tubulures utilisées en acériculture. Issu d'une initiative provinciale du secteur agricole et d'AgriRÉCUP, le but est de tendre vers zéro déchet plastique en agriculture. Ce projet permettra de poser les balises pour développer une filière efficace et pérenne de **récupération et valorisation du plastique acéricole** dans la perspective de l'implantation d'un programme permanent. Ainsi, rapporter les tubulures dans un site de collecte évitera que ces matières ne finissent aux déchets.

RAMENEZ VOS TUBULURES ICI

Site de collecte :
AIM (SLM Récupération)
9109 route 204, Frontenac G6B 2S1
819 583-3831, poste 106

La collecte est gratuite si la tubulure est bien préparée et sur preuve de résidence.
Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
7 h à 12 h | 12 h 30 à 17 h

Ne pas jeter les tubulures aux ordures.

La tubulure récupérée sera granulée par **Environek, en** Beauce. Les granules deviendront des composantes dans la fabrication de nouveaux produits.

AgriRÉCUP s'occupe de la récupération des emballages agricoles depuis 1989. L'objectif des projets pilotes qui sont organisés est d'établir une méthode de collecte des plastiques agricoles viable à long terme, commode pour les acériculteurs et les agriculteurs, au plus bas coût possible, et bénéfique pour l'environnement.

En savoir plus sur le projet agrirecup.ca

20210810

COMMENT PARTICIPER

1. Retirer la broche et les pièces métalliques connexes.

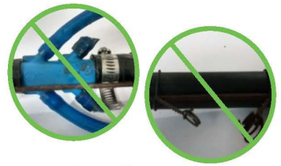

2. Séparer les tuyaux maîtres des tubes de dimension 5/16. Les raccords et chalumeaux en plastique connectés à la tubulure sont acceptés.

3. S'assurer que la tubulure rapportée au site de collecte soit propre : absence de peinture, autre plastique ou contaminant.

4. Apporter au site de collecte.

PARTENAIRES

MRC DU GRANIT — MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

UPA — POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR — Granit et Frontenac

Québec

Partenaire financier :
Ministère de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques

Concours Photo

La municipalité a refait une beauté à son site internet. Pour qu'il soit encore plus représentatif de la municipalité, nous organisons un concours photo dans le but de les ajouter au site internet et sur Facebook. Les gagnants devront nous accorder le droit de publication.

Nous souhaitons des photos prises dans la municipalité pendant l'hiver. Elles doivent être récentes.

Vous avez jusqu'au 21 janvier pour nous faire parvenir vos photos par courriel en format JPEG. La résolution doit être de bonne qualité. Vous pouvez envoyer plusieurs photos.

Par la suite, un comité de sélection feront leur choix. Les gagnants seront annoncés au début du mois de février. Il y aura 3 prix remis en cartes cadeaux de la part de nos marchands locaux au montant de 100$, 75$ et 50$.

Parce que ma famille me tient à cœur...

Avez-vous pensé à vous assurer du bon fonctionnement des vos avertisseurs de fumée? Une façon simple de le retenir, Je RECULE L'HEURE, je vérifie mes batteries.

Mot des conseillers

Conseillère # 1 Danielle Boulet

Mon nom est Danielle Boulet et je suis votre nouvelle conseillère pour le District #1. Mon souhait le plus cher est assurément de toujours être transparente envers les gens de mon district et répondre à leurs besoins dans la mesure du possible. Au plaisir de vous rencontrer.

Danielle Boulet

Conseiller # 3 Richard Grenier

Premièrement, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du conseil. Je continuerai de travailler pour l'avancement de la municipalité avec la participation de tous les citoyens aux assemblées du conseil, n'hésitez pas à nous apporter vos commentaires et suggestions. Pour moi, la municipalité c'est l'affaire de tous. Vous pourrez toujours compter sur ma disponibilité.

Votre conseiller Richard Grenier

Conseillère # 4 Julie Rodrigue

Bonjour, chers citoyens, chères citoyennes de la municipalité de Nantes. Je me présente, je m'appelle Julie Rodrigue et je suis la nouvelle conseillère municipale du district 4. Je réside dans la municipalité de Nantes depuis maintenant 17 ans. Je désire être présente pour les citoyens, citoyennes et prendre part à la prise de décisions afin d'apporter des améliorations concrètes qui feront de notre municipalité un endroit où il sera agréable d'y vivre.

Au plaisir de vous rencontrer chers citoyens et chères citoyennes de Nantes.

Conseiller # 5 Daniel Poirier

Daniel Poirier nouveau conseiller de la municipalité de Nantes, pour le sens de la collectivité, l'écoute, le goût de l'engagement et la capacité d'analyse sont des qualités essentielles au rôle d'élu. Moi comme élu municipal je vais être une personne active dans votre communauté et contribuerai au développement de celle-ci. Mettre mes talents et mes compétences au profit de votre municipalité, travailler pour le bien commun et de faire valoir les intérêts des citoyens et citoyennes sont mes priorités.

Votre conseiller Daniel Poirier.

Conseillère #6 Lynda Bouffard

Je voudrais, en premier lieu, vous remercier pour votre confiance. Mon but initial était, il y a 8 ans, de répondre au maximum de mes capacités à vos besoins et en plus d'apporter une contribution dans différents comités.

Mon but pour ce 3e mandat est de continuer à m'engager et à poursuivre dans la même direction avec la même passion et détermination. Et ce pour favoriser maintenant une vie de collectivité meilleure en unifiant les 2 secteurs de notre municipalité avec une nouvelle équipe dynamique.

Au plaisir Lynda Bouffard

Lynda Bouffard #6

Daniel Poirier #5

Richard Grenier #3

Danielle Boulet #1

Julie Rodrigue #4

Remerciements aux élus sortants

À la suite des récentes élections, un vent de changement s'est installé au sein du conseil municipal. Nous tenons à remercier les conseillers sortants ainsi que le maire pour leurs nombreuses années au service des citoyens de Nantes.

Avec plus de 28 années de vie politique au sein de la municipalité, monsieur M. Jacques Breton a participé et s'est impliqué personnellement dans plusieurs projets tels que la mise sur pied de l'association communautaire de Laval de Nord (ACLN) et l'organisation de plusieurs festivités. De1993 jusqu'à 2013, monsieur Breton a siégé comme conseiller, et depuis comme maire. Durant son mandat de maire, monsieur Breton a contribué à l'amélioration des services dans la municipalité et a priorisé les intérêts de la municipalité auprès des différentes instances gouvernementales.

M. Bruneau Hébert, quant à lui il a commencé en mai 2007 comme conseiller. Il a été présent pour les citoyens tout au long de ces années. Il a entre autres permis la réalisation d'un projet important pour les citoyens. En effet, l'hôtel de ville de la municipalité n'offrait pas d'accès aux personnes à mobilité réduite. Avec bénévolat et enthousiasme, monsieur Bruneau Hébert a permis la construction d'un ascenseur sur 3 niveaux de l'hôtel de ville et l'amélioration d'une salle pour les mesures d'urgence.

M. Yvan Arsenault a fait son entrée en novembre 2002 comme conseiller, un poste qu'il a occupé pendant 19 ans. Toujours au service des citoyens, il s'est impliqué dans plusieurs dossiers. Ne craignant pas de donner son opinion sur tous les sujets qui lui tenait à cœur et avec son expérience, il a contribué à négocier sur différents dossiers en faveur de la municipalité.

M. Adrien Quirion a été élu en novembre 2013, il a toujours été à l'écoute des citoyens. Il a permis par sa vigilance à améliorer les services offerts par la municipalité aux citoyens. Il a aussi veillé au bon déroulement des activités à L'ACLN.

M. Yvan Boucher est devenu conseiller en octobre 2015, représentant la force tranquille du conseil. C'est avec son calme et sa liberté d'expression toujours diplomate qu'il a su briller au sein du conseil pendant les 6 dernières années. C'est avec un travail toujours "sa coche" qu'il a participé à la réalisation de plusieurs projets tels que le don d'arbres aux citoyens, aider la fabrique et il s'est impliqué dans divers projets du comité local de développement.

À vous tous, la municipalité tient à vous remercier de toutes ces années de service et votre excellent travail accompli pour l'ensemble des citoyens de la communauté de Nantes.

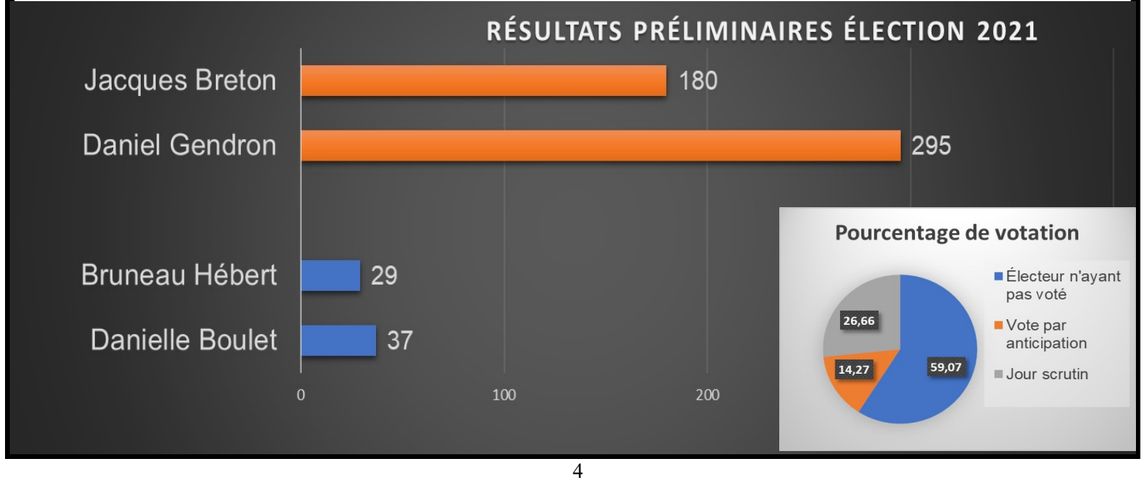

Vive la neige !

Voici quelques règles à respecter pendant ou en cours de période hivernale concernant le déblaiement de la neige

Tel que stipulé dans l'article 1 , l'article 2 et l'article 3 du Règlement # 424-16 sur le déblaiement de la neige et de la glace

Dépôt de la neige dans une voie publique

Il est interdit à quiconque de jeter ou de permettre que l'on jette ou que s'écoule de la neige, de la glace ou toute substance susceptible de se congeler dans une voie publique, soit dans toute route, chemin, rue, ruelle, place, pont, voie piétonnière ou cyclable, trottoir ou autre voie qui n'est pas du domaine privé, dans un terrain de stationnement public ou dans tout autre lieu public.

Il est également interdit à quiconque de jeter ou de permettre que l'on jette de la neige ou de la glace dans un fossé ou près d'un ponceau.

Entrée privée

Le dégagement d'une voie d'accès à une propriété privée depuis une voie publique ne peut avoir pour effet de gêner ou nuire à la circulation des véhicules routiers ou des piétons.

Sans limiter la portée de ce qui précède, sont réputés gêner la circulation des véhicules routiers ou des piétons:

- tout amoncellement ou accumulation de neige ou de glace effectué ou situé à moins de dix mètres (10 m) d'une intersection;

- tout amoncellement ou accumulation de neige ou de glace effectué ou situé en bordure d'une rue ou d'un terrain privé qui a une hauteur telle que le conducteur d'un véhicule routier ne peut s'engager sur une voie publique sans danger.

Transport de la neige ou de la glace

Il est interdit de transporter de la neige ou de la glace, par la voie publique, d'une propriété à une autre.

Veillez également à ne pas mettre vos bacs de déchets et récupération sur les trottoirs ou dans la rue pour faciliter le déneigement des voies publiques.

Merci de votre collaboration !

1244, rue Principale
Nantes (Québec) G0Y 1G0
Tél : (819) 547-3655
Télécopieur : (819) 547-3755
Courriel : secmunantes@axion.ca
Web : www.munantes.qc.ca

Municipalité de Nantes
Calendrier 2022
Vidange et récupération

Récupératoin
Déchets

★ **Collecte des encombrants : Le 26 mai 2022**

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26★	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

P.S. Prenez note que vous devez mettre vos bacs la veille au soir en bordure du chemin.
S'il y a des changements un avis vous sera envoyé ou publié dans le bulletin municipal.

Un immense merci à nos pompiers volontaires pour la distribution de bonbons pour la fête de l' Halloween.

Petit rappel sur les paiements via votre institution financière

Concernant le paiement de vos taxes ou permis par paiement S.I.P.C., vous devez utiliser votre numéro de client en référence. Ce numéro est indiqué sur chaque compte de taxes. Vous le trouverez sur chaque coupons de versement au bas de la page ou sur une facture dans l'encadré No Client. **Vous ne devez pas utilisé le numéro 1883**.

Il est important d'effectuer un paiement différent pour chaque propriété. Si vous n'êtes pas certain de votre numéro de référence vous pouvez appeler votre secrétaire à la municipalité, elle se fera un plaisir de vous répondre.

La collecte de denrées non périssables dans la municipalité de Nantes aura lieu le dimanche 28 novembre 2021. Le service d'incendie de Nantes s'occupera du porte à porte pour ramasser vos dons.

Lac-Mégantic

PASSEPORT VACCINAL

Ville de Lac-Mégantic

PASSEPORT REQUIS
pour les personnes de 13 ans et plus

CENTRE SPORTIF MÉGANTIC
- Aréna et gradins
- Gymnase
- Piscine
- Salles Bestar (*pour les activités non essentielles*)
- Salle de quilles
- Galerie d'art
- Agora et restaurant
- Bar le Bistro

Notes :
- Couvre visage en tout temps à l'intérieur, sauf pour boire ou manger
- Capacité d'accueil permettant une distanciation physique de 1 mètre

STATION TOURISTIQUE BAIE-DES-SABLES
- Ski alpin, planche à neige et glissade sur tube

ÉVÉNEMENTS

Passeport requis pour les activités publiques non essentielles.
Ex : événement, spectacle, conférence, congrès, événement amateur hors cadre scolaire.

PASSEPORT NON REQUIS

HÔTEL DE VILLE

ÉCOCENTRE

MÉDIATHÈQUE NELLY-ARCAN

PARCS ET PLATEAUX EXTÉRIEURS

ESPACE MUSÉAL DE LA GARE PATRIMONIALE (FERMÉ)

PATINOIRES EXTÉRIEURES

STATION TOURISTIQUE BAIE-DES-SABLES
- Ski de fond et raquette

CENTRE SPORTIF MÉGANTIC
- Blocs sanitaires à l'entrée
- Salles Bestar pour activités essentielles (travail, éducation et certaines cérémonie)

Ex : assemblée syndicale, réunion en milieu de travail, cérémonie de remise de diplôme, de reconnaissance, de mariage ou de funérailles.

Mise à jour le : 11/11/2021

Novembre Décembre 2021

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 Récup	3	4	5	6
7 Élection	8	9	10	11 Déchets	12	13
14	15	16 Récup	17	18	19	20
21	22	23 Conseil	24	25 Déchets	26	27
28	29	30 Récup	27	28	29	30
31						

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9 Déchets	10	11
12	13	14 Récup Consei	15	16	17	18
19	20	21	22	23 Déchets	24 Bureau Fermé	25
26	27	28 Récup	29	30	31 Bureau Fermé	

La Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic a remporté le prix du **Territoire de ciel étoilé de l'année 2021**. Cette distinction souligne l'engagement de toute notre communauté aux efforts de protection de l'environnement nocturne.

Notre territoire unique fait partie des rares endroits habités sur Terre où le ciel nocturne est encore à l'état naturel. Nous avons la chance exceptionnelle de pouvoir observer la Voie Lactée et des milliers d'étoiles chaque nuit. La plupart des êtres humains n'ont jamais vu de tels spectacles et nous sommes privilégiés de pouvoir profiter de cette expérience de la maison.

Vous voulez découvrir de quelle façon participer à la protection de notre territoire étoilé ? **Rejoignez-nous le 8 décembre 2021 à 20h** pour une soirée virtuelle dédiée aux citoyens de la **Réserve de ce ciel étoilé** : www.cieletoilemontmegantic.org/direct

Réserve internationale de CIEL ÉTOILÉ du Mont-Mégantic